



APPEL AU MÉCÉNAT AUX FOURCHES

J'aime mon quartier, je participe !

Dans le cadre des **Ateliers de la Cité** de la ville de Laval, les habitants des Fourches ont imaginé et construit un projet pour leur quartier :

CRÉATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ ET DE JEUX



Venez nous rejoindre pour le projet
« **DÉVELOPPONS LES JEUX EN FAMILLE** »

UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ ET DE JEUX VA ÊTRE IMPLANTÉ PRÈS DE L'ÉCOLE.

UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ ET DE JEUX : POUR QUOI FAIRE ?

- **Créer** un espace de vie pour les enfants et les familles inter-génération
- **Favoriser** les échanges entre habitants
- **Valoriser** les activités en famille
- **Encourager** l'action des habitants pour leur quartier et leur ville

POUR QUE CE PROJET SE RÉALISE, NOUS AVONS BESOIN DE VOS IDÉES ET DE VOTRE SOUTIEN !

**VOUS VOULEZ SOUTENIR CETTE DÉMARCHÉ ?
À VOUS DE JOUER !**



1 DON = 1 DÉDUCTION FISCALE

[SOUSCRIPTION AU VERSO]

LAV

BON DE SOUSCRIPTION

Oui ! Je fais un don pour soutenir le projet de création de l'espace de convivialité et de jeux.

Mon don est de euros et je bénéficie d'une économie d'impôt*.

Je souhaite bénéficier de cette économie d'impôt au titre de :

l'impôt sur le revenu (particulier) l'impôt sur les sociétés (entreprise)

Nom ou société :

Adresse :

Date et signature :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du Trésor Public. Le reçu fiscal sera établi au nom et adresse indiqués sur le chèque. La ville de Laval s'engage à affecter l'ensemble des dons au projet de création de l'espace de convivialité et de jeux au cœur du quartier.

* Pour les particuliers, votre don est déductible :

De 66 % de votre impôt sur le revenu (limité à 20 % du revenu imposable)

Ex : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

* Pour les entreprises, votre don est déductible :

De 60 % de votre impôt sur les sociétés (limité à 0,5 % du chiffre d'affaire)

Ex : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Ce bon de souscription est à renvoyer à :

**Mairie de Laval - Mission mécénat
Hôtel de Ville - Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAL CEDEX**

La mission Mécénat pour soutenir les projets des habitants a été créée le 5 octobre 2015 par le Conseil Municipal de la Ville de Laval et autorisée par la délibération S 464 - VII.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.



Renseignements : Mission mécénat | 02 43 49 46 84 | mecenat@laval.fr